

# SNUipp 94

Maison Départementale des Syndicats

11-13 Rue des Archives

94000 CRETEIL

## Déclaration CAPD du 28 Avril 2011

Cette CAPD va traiter un certain nombre de questions qui engageront les collègues sur une partie de leur carrière malgré de nombreuses incertitudes :

- Incertitudes en ce qui concerne le devenir de plusieurs classes dont la fermeture conditionnelle se traduit dans l'immédiat par une fermeture, obligeant souvent un collègue à quitter une équipe alors qu'une ouverture conditionnelle ne se traduira que très tard si elle se réalise, obligeant un jeune collègue à rejoindre tardivement une équipe ;
- Incertitudes pour les collègues spécialisés, qui ont perdu leur poste à la suite d'une mesure de carte scolaire ou d'un problème grave de maladie et dont le peu de postes restants vacants, suite aux suppressions massives, les oblige à traverser tout le département, ou à renoncer à leur spécialisation (postes G par exemple) alors que le nombre d'élèves qui ne peuvent être pris en charge ne cesse de croître ;
- Incertitudes pour les collègues demandant à suivre une formation CAPA-SH et dont personne ne sait le nombre de départs envisagés, le tout dans un contexte où les attaques sans précédents contre les RASED a démuné les équipes face aux élèves qui sont en grande difficulté : les difficultés s'accroissent, faute de pouvoir être résolues et les postes continuent de disparaître malgré la multiplication des besoins
- Incertitudes également pour les collègues instituteurs et institutrices qui doivent intégrer par liste d'aptitude le corps des Professeurs des écoles pour diminuer les injustices dont ils sont victimes : s'ils ont la certitude d'être tous intégrés, ils auront peu de chance d'accéder à la fin de leur carrière au 11<sup>e</sup> échelon ou à la hors-classe puisque l'administration refuse toujours de reconstituer leur carrière. En 2011, les injustices perdurent toujours depuis la création de ce nouveau corps et aucune perspective ne semble envisagée pour les résoudre. Ce qui s'accroîtra avec le refus du gouvernement de revaloriser cette année encore la valeur du point d'indice.
- Incertitudes également pour les collègues les plus fragiles dont les dispositifs d'aide s'amenuisent, ne tiennent même pas compte de l'allongement de la durée de travail et de la dégradation des conditions de travail.

Enfin le contexte de suppressions massives de postes et les modifications de barèmes des permutations qui s'ajoutent à celles du mouvement départemental vont contraindre de plus en plus les collègues dans leurs choix de mobilité : comment concilier vie familiale et vie professionnelle lorsque les collègues n'ont aucune perspective de concrétiser leurs projets de vie ???

Même remarque pour les contraintes qui se multiplient pour les collègues travaillant à temps

partiel : quotités de travail, périodes de reprises à temps plein....

Tout ceci alors que le climat dans les écoles ne cesse de s'alourdir : budgets de plus en plus drastiques qui ne permettent plus de répondre aux demandes croissantes, que ce soit pour les personnels ou pour les élèves.

En renonçant à donner à l'école les moyens de fonctionner, en démantelant toute son organisation (RASED, maternelle, derniers moyens spécifiques ZEP, fusions d'écoles de tailles de plus en plus importantes, augmentation des effectifs dans les classes, enseignants de moins en moins formés.....), et en précarisant la situation des personnels, l'état a abandonné l'idée de permettre à tous les élèves de réussir.

Le SNUipp-FSU dénonce ces choix catastrophiques pour tous, personnels et élèves, et ne cessera d'œuvrer avec les collègues pour que l'école puisse enfin redevenir la priorité nationale.